VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 86,172—Succession de Mme M. Monteverde.

Cottage Double, Nos 706 et 708 Touro,

A L'ENCHÈRE, JEUDI, 16 JUILLET, 1908,

EN VERTU d un ordre de l'Honorable Cour Civile de Districid la paroisse d'Orléans, Division B, du dossier No 86,172, dans l'affaire intitulée succession de Mme M. Monteverde, ledit ordre daté et signé le 12 juin 1908, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Ed. Pilie, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890, et d'après lequel devis ledit morceau est partie de terre mesurant trente six pieds de face sur le chemin Félicité, trente cinq pieds et douze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profond ur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère; toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908; l'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Bailey, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 910 rue Gravier.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Div. "A"—Succession de Alexander B. French.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 85 608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Avidi, Français, Nord Robertson (entrefois St Jean Baptiste) et l'avenue Champs Elysées, désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté à la Nouvelle Orléans, Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu en est annexé à un acte passé pardevant E. Grima, notaire le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Saint Claiborne 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français; et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèle, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certifications et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Alexander B. French.

No 85,608—Cour Civile de District, Div. A.

LA BALANCE DES MEUBLES, ETC.

A vendre, Mardi le 23 juin 1908, à 11 heures a. m. sur les lieux No 830 rue Félicité.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier N. 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à 11 heures a. m. le MARDI, 23 juin 1908, sur les lieux No 830 rue Félicité.

Les effets mobiliers comme il est complètement décrit dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau No 910 rue Gravier.

12 juin—12 14 21 23

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme LOUISE LEDET.

No 81,989, Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Le Contenu Entier de la Maison de Résidence No 1227 Avenue St-Charles, entre les Rues Clio et Erato.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — MARDI, le 16 juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux, 1227 avenue St Charles, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de la Cour rendu et signé le 2 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans la susdite affaire :

Un lot de meubles, consistant en ameublements de chambre à coucher, piano, chaises, vaisseliers, tapis, rideaux, nattes, argenterie, tables, lavabos, couvertures, berceuses, ornements, matelas, stores, etc., fourneau et ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

5 juin—5 7 14 16

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, 2423-27 Rue Hôpital,

PRODUISANT DE BONS REVENUS.

A l'Encan, JEUDI, 9 Juillet 1908, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE JOSE GARRIDO, No 85,570—COUR CIVILE DE DISTRICT.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er juin 1908, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Conti, Quartier et Rocheblave, désigné par le numéro quatre et mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital sur 85 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur

Conditions—Une moitié comptant et la balance l'acquéreur devant assumer le paiement de deux certains billets de receveur pour la somme de trois cents dollars étant chacun de la somme de cent cinquante dollars, tiré par Joseph Garride à son propre ordre et par lui endossé, daté le 13 février 1908, fait payables en un et deux ans après la date, stipulant l'intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, paraphène variétur par Jules F. Meunier, notaire, pour identification d'un acte de vente et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, passé pardevant lui le 13me jour de février 1908, et pour la balance l'acquéreur doit fournir son billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer et payer en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908 et tous les certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et être passé par devant Robert Legier, notaire. Les loyers n'iront à l'acquéreur qu'à partir du jour de la signature de l'acte notariée de vente, l'acquéreur devant déposé dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

M. A. BACCICH, Encanteur
et gérant de la National Realty Co. Ltd.

Walter L. Gleason, avocat.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSE GARRIDO.

No 85 570—Cour Civile de District.

Stock de Nouveautés, Marchandises Sèches, Mercerie, Cigares, Tabac, Vitrines et Installations,

A l'Encan,

VENDREDI, 19 JUIN 1908,

à 10 heures a. m., au No 1420 rue Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Jose Garrido, No 85,570, Cour Civile de District, ledit ordre signé et daté le 1er juin 1908, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à 10 heures a. m., VENDREDI, le 19 juin 1908, sur les lieux, 1420 rue Orléans :

Le stock de nouveautés, marchandises sèches, mercerie, cigares tabac, vitrines, installations, etc., contenu dans le magasin 1420 rue Orléans.

Conditions—Comptant.

M. A. BACCICH, Encanteur,
GERANT DE LA NATIONAL REALTY CO.

7 juin—7 14 19

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages de Valeur et Productifs dans le Troisième District,

4220 4222 rue Bourgogne,

Entre les rues France et Lesseps,

et 804 et 806 rue Lesseps,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de George Kern.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 82,909

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 27 mai 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, France, Lesseps et Dauphine, désigné par le No 14 et la lettre G, respectivement sur un plan certifié correct par Geo. G. Friedrichs, encanteur, daté le 13 avril 1846, annexé à un acte de vente à Adam Gamble, pardevant H. L. Loomis Jr, le 23 mai 1896, d'après lequel lesdits lots mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot No 14 commence cent trente huit (138') pieds dix (10") pouces de la rue France et mesure trente (30') pieds dix (10") pouces de face à la rue Bourgogne par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante neuf (159') pieds dix (10") pouces et trois (3") lignes. Le lot G mesurant trente neuf (39') pieds onze (11") pouces de face à la rue Lesseps par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit (108') pieds.

Les améliorations comprennent le cottage double 4220-4222 rue Bourgogne, contenant 2 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, magnifique façade rustique, et le grand cottage double 804-806 rue Lesseps contenant 4 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, avec espace suffisant pour une voiture sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente par devant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30 31—juin 7 14 21 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de Valeur dans le Second District.

Formant le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane (maintenant Iberville), portant les Nos municipaux 139 et 141 avenue N. Carrollton.

Magnifique situation.

Pierre Puyoulet vs Jean Arseguet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,269 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, David et Douane, maintenant Iberville, désigné par le No 13 et mesure d'après un plan tiré par Jno. T. Braun et Cie, en date du 23 octobre 1898, déposé en l'étude de George G. Friedrichs, encanteur, une copie duquel est dûment certifiée et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte de vente par Gustav Borcherd à R. H. A. Mooney, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, sous la date du 30 avril 1894 en mesure américaine de trente pieds deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton, cent quinze pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur et de façade sur Douane ou Iberville et cent qu torze pieds, quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No 4 et trente pieds, trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ledit terrain forme le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. J. Meral, avocat pour le demandeur.

12 juin—12 13 19 26—juil 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de papier à tapisserie, Machine à coudre, Meubles, etc.

Schwartz-Eustis Co., Ltd vs Frank A. Belmont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 85,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 23 juin 1908 à 10:30 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 531 rue Ste Anne, entre Chartres et Decatur, au grand choix de papier à tapisserie, machine à coudre, pupitre et un lot de meubles de ménage assortis, divers, etc., selon un inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Wm A. B. I, avocat pour la demanderesse.

12 juin—12 13 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations de la Confiserie et du Restaurant New York aux étages inférieurs de l'établissement Nos 722 et 724 rue du Canal.

A. & C. Denis vs N. Rombotis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,952—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le JEUDI, 25 juin 1908, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Aux étages inférieurs de la bâtisse Nos 722 et 724 rue du Canal—

Le contenu dudit établissement consistant en Comptoirs, Etagères, Miroirs, Tables M. T., Chaises, Vitrines, Verrerie et Vaisselle, Couteaux, Four et Ustensiles de Cuisine, Linge de table, Glacière, Lustres, Eventails s'adaptant au plafond, Balances, Sorbetières, "Silent salesmen", Objets divers, etc., suivant l'inventaire UN COFFRE FORT EN FER, UNE MACHINE A ENREGISTRER L'ARGENT.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour les demandeurs. 14 juin—14 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur rue Nord Robertson,

Entre les rues Port et St Ferdinand.

Quaker Realty Co., Ltd., vs Lawrence Guthans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,515 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juin 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Robertson, St Ferdinand, Nord Claiborne et Port, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 23 août 1905, d'après lequel il commence à quatre vingt dix huit pieds, six pouces, deux lignes de la rue St Ferdinand, et mesure trente trois pieds de face à la rue Nord Robertson avec la même largeur au fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds, et est composé de la plus grande partie du lot original No 4

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

John M. Kelly vs Edmund H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, ledit ilet est désigné par le No 445 et les lots sont désignés par les numéros 2 et 4 sur le rôle d'assessement par les numéros 1 et 3.

Le lot désigné par le No 2 et sur le rôle d'assessement par le No 1 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la Promenade Carondelet, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et a une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Le lot désigné par le No 4 et sur le rôle d'assessement par le No 3 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Toulouse, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et ayant une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles, toutes les mesures ci-dessus plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Denégre & Blair, avocats pour le demandeur.

29 mai—29—juin 5 12 19 26—juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

E. J. Morris vs Mme Catherine Wright.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 34,523—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Ken haw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23ème jour de juin 1908 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir : Un lot assorti de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans — Benjamin Y. Wolf avocat pour le demandeur.

12 juin—12 16 23

DIAMANTS,
MONTRES,
Bijoux en Argent et Or
Massif.
A. M. HILL,
685 rue du Canal.

le sept—

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
613 ..... RUE ROYALE 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités
PHONE MAIN 4360.

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que
Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues, Bijouterie Artistique, Orfévrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal Taillé chez
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire

SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500,000.00
Actif	$1,120,472 60
Surplus Net	$ 223 449 07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723,440,07

3 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1 429 739
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Président. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar

UNION SANITARY EXCAVATING CO.
C. FAUST, Président. Incorporée en 1882. LOUIS RUCH, Secrétaire.
Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de
Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.
Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3313. Termes Raisonnables.
Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet,

ASTHME ET CATARRHE
GUERIS par les CIGARETTES ESPIC
en la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
Toutes Pharmacies, 2 fr. le Boîte. — VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, 20, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 153 Commencé le 3 février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET

QUATRIÈME PARTIE

LES SACRIFIES

IX

LE DUEL

Suite.

Se rapportait-il à ce projet auquel l'ingénieur avait fait allusion dans le courant de l'après-midi ?

..Ce projet de rendre possible .... de rendre certain.... pour la jeune femme.... un peu de bonheur encore ?

Peut-être.

Mais comment..... de quelle manière.... Claude comptait-il s'y prendre pour essayer de réaliser un projet qui hélas — Gilberte le croyait bien — était irréalisable ?

Voilà ce qu'elle eût voulu lui demander.

Voilà quelle était la question qui montait à ses lèvres.

..Qu'elle ne formulait pas cependant.

..Retenue au dernier moment par son amour-propre.

C'était maintenant Jacqueline qui sautait au cou de Claude.

—Adieu donc, papa.

Et l'enfant ajoutait :

—Malgré ce que tu en dis, tu reviendras bientôt tout de même, n'est ce pas ?

...Mais oui, murmura-t-il, car je voulais plaisanter tout à l'heure.

Quelques instants plus tard, Gilberte et sa fille se disposaient à quitter la salle à manger.

A la porte, la jeune femme s'était retournée une dernière fois.

Son regard, adouci, croisa le regard de Claude.

Une telle lueur flambait dans celui-ci que Gilberte sentit un frisson la parcourir et que..... durant une seconde encore..... elle eut la tentation de retourner à lui et d'exiger des explications qu'il ne lui refuserait sans doute pas.

..Des explications qui la rasseraient sur les intentions de l'ingénieur.

Mais Jacqueline qui lui tenait la main l'entraînait :

—Tu viens, maman ?

Et ce furent ces mots qui, peut-être décidèrent du sort de Claude.

L'impulsion de Gilberte vers lui fut détruite.

La mère obéit à l'appel de sa fille.

Elle détourna brusquement la tête, elle suivit l'enfant.

Lorsqu'elle eut disparu, les yeux de Claude, restèrent pendant un moment, fixés vers la porte....fixés sur une vision qui persistait malgré que la jeune femme se fût à présent éloignée.

Il la revoyait encore là, à la place où elle se trouvait tout à l'heure.

Et puis, tout à coup, il eut un haussement d'épaules et il balbutia :

—Allons !.... le sort en est jeté !.... Dévoue-toi, mon pauvre Claude !

Il avait prévenu Busco que le lendemain, de bonne heure, il faudrait le conduire en voiture à Saint Raphaël, station de la grande ligne où il pouvait prendre à sept heures cinquante un train qui arrivait à Nice vers neuf heures et demie.

Il se retira dans sa chambre.

Longtemps, il resta accoudé à l'appui de la fenêtre.

La nuit était, comme presque toutes les nuits du Midi, merveilleuse. Elle enveloppait de son mystère, de sa séduction, le jardin et les propriétés voisines.

..Nuit de charme où il devait être délicieux de rêver et de parler d'amour.

Mais Claude souffrait et sa douleur s'avivait de cette magnificence de la nature.

Il referma la fenêtre.

Ce ne fut pas, hélas ! pour dormir.

Le sommeil ne vint pas cette nuit-là à ses paupières.

Avant le jour, Claude était prêt à partir.

Il avait encore longuement regardé l'enveloppe de cette lettre, écrite, puis cachetée par lui..... Il l'avait ensuite replacée dans sa poche.

Et vers cinq heures, alors que tout dormait encore dans la villa silencieuse, il descendait, ouvrait la porte sans bruit, gagnait le perron.

Dehors, près des communs, dans la pâle clarté du jour, il aperçut Busco qui sortait de l'écurie.

En claudicant — car ce matin-là le rhumatisme du vieillard le faisait vivement souffrir— celui-ci, surpris et ennuyé, vint à lui :

—Comment ! monsieur est déjà prêt ?.... Mais monsieur m'a dit à cinq heures et demie seulement ?

—Vous avez parfaitement raison, Busco, et je vous prie de vous rassurer.

"Je ne vous adresse, d'ailleurs, aucun reproche.

—Mais c'est que le cheval n'est pas attelé.

—Eh bien, vous allez l'atteler.

Et Claude ajoutait :

—Vous avez pour cela, Busco, tout le temps nécessaire. Avant de partir, je tiens à me rendre au cimetière.

—Ah.... dans ce cas..... oui .... c'est différent.

"Seulement, monsieur avouera que j'avais un peu raison de m'alarmer tout d'abord.

"Je voyais monsieur prêt et je pensais que monsieur avait changé d'idée et désirait partir tout de suite.

—Non, non, Busco, préparez votre attelage et à tout à l'heure.

—A tout à l'heure.... c'est cela oui, monsieur, à tout à l'heure.

Et le vieillard se dirigea du côté de l'écurie.

L'ingénieur suivit l'allée, gagna la porte de la grille par laquelle il sortit.

L'aurore, de ses lustres tendres, éclaira bientôt la campagne. Les jaunes les plus divers, les roses variés, les mauves délicieux naquirent et se fondirent en une incomparable harmonie de tons. La mer, elle-même s'enveloppait de ces mêmes vaporeuses et irréelles clartés.

Au long des chemins que suivait Claude, les oiseaux, sortant des haies humides de rosée, s'ébrouaient parmi les branches, puis s'envolaient en poussant de petits cris joyeux.

La porte du cimetière—Claude ne l'ignorait point — n'était jamais fermée à clef. L'ingénieur put l'ouvrir sans difficulté et il s'engagea dans la grande allée.

Des souffles frais venaient des ifs et des cyprès bruissants, imprégnés de senteurs de résine.

La pierre tombale était jonchée des fleurs apportées là, la veille, pour madame Daulieu. Les roses blanches disparaissaient à présent sous les autres. Des gouttes de rosée semblaient autant de perles qui étincelaient aux premiers rayons du soleil.

Claude resta longtemps debout.

Il ne priait pas.

La douleur, on le sait déjà, avait tué sa foi.

L'iniquité qu'était la mort soudaine, la mort sans raison, d'un petit être de beauté et d'innocence, comme Jean, avait révolté sa conscience.

A ses lèvres, un léger tremblement se produisait.

Et puis des mots.... ces seuls mots :

—A bientôt, mon petit Jean.. A bientôt, ma pauvre maman !

Dans ses yeux, pas une larme.

Il repartit, et il semblait, en marchant, moins courbé, moins accablé que quelques jours auparavant.

Bientôt il reparaissait devant Busco qui, son fouet à la main, sa casquette sur la tête, s'avançait à sa rencontre.

—Ah ! cette fois-ci, monsieur, le cheval est en voiture ... et si monsieur est prêt, nous n'avons plus qu'à partir.

—Je suis prêt, Busco.

—Alors, en route !

Quelques minutes plus tard la victoria filait, emportant Claude qui s'était retourné et qui, tant qu'il le put, regarda désespérément du côté de la villa Mimosette dont les fenêtres flambaient au soleil levant, et qu'il quittait — il semblait du moins en avoir la conviction — pour toujours.

La course s'effectua sans aucun incident.

Le maître et le domestique gardaient tous deux le silence.

A Saint Raphaël, avant de pénétrer dans le vestibule de la gare, l'ingénieur tendit la main à Busco.

Celui-ci manifesta quelque surprise de ce geste.

—Monsieur part pour longtemps ? demanda-t-il.

Et Claude lui fit la même réponse qu'il avait déjà formulée, la veille, à Jacqueline qui le questionnait :

—Quand on part, Busco... on ne sait jamais si l'on reviendra.

—Est ce qu'il faut avoir de telles pensées, monsieur !

Claude avait pris la main que